



Financements :
Régions, CPF,
AFDAS...

FORMATIONS **PROFESSIONNELLES** MUSIQUES ACTUELLES

Cultivez vos talents

Élargissez vos réseaux

Développez vos connaissances

Tous en Scène, 56 avenue de la tranchée - 37100 TOURS
www.tousenscene.com 02 47 41 86 86



école reconnue
par le ministère
de la Culture



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



TOURS





La musique : une passion, un métier

Les artistes les plus talentueux et les plus talentueuses ont choisi Tous en Scène, la meilleure passerelle vers les métiers de la musique. Accédez à l'excellence de l'enseignement des musiques actuelles dans une ville dynamique (55 min de Paris en TGV) et profitez de l'expertise d'une équipe pédagogique engagée et passionnée.

Devenez musicien professionnel : développez vos connaissances cultivez vos talents élargissez vos réseaux

Expertise des enseignants

Fort de son expérience riche de tournées européennes et de collaborations artistiques fructueuses, l'équipe pédagogique est toujours active sur la scène musicale actuelle. Tout au long de leur formation, les stagiaires sont guidés par des professionnels des métiers de la musique. Des interventions ponctuelles avec des artistes de renom rythment le parcours. Tous en Scène a accueilli plus de 150 artistes de renom dont : Ron Thal (Guns N'Roses), Swan Vaude, Morgan Berthet & Pierre Danel (Kadinja), Manu Eveno (Tryo), Laure Sanchez (Voyou, Disiz La Peste), Mattias "IA" Eklundh, Guthrie Govan (The Aristocrats), Hervé Legeay (Sanseverino).

Réseaux professionnels

En entrant à Tous en Scène, vous vous connecterez à une communauté musicale créative. Vous participerez aux concerts d'élèves, à des jam-sessions et des cartes blanches. Tous en Scène est partenaire des scènes régionales musiques actuelles (Le Bateau Ivre, Le Temps Machine), des organisateurs de concerts (Terres du Son, Aucard de Tours, Jazz en Touraine, Guinguette de Tours...) et des studios (Tempo Loco, La Pérée).

Locaux dédiés et accessibles aux personnes en situation de handicap

Grâce aux partenariats avec des marques de renom, bénéficiez d'un équipement de pointe dans 355 m² de locaux insonorisés : une salle d'audition pour un travail en conditions réelles de scène (système façade et moniteurs, lumières, backline, parc micros, etc.), 12 salles de cours (amplis, batteries, claviers, PC connectés, etc.), hall d'accueil, espace réunion, une salle MAO toutes plateformes, un équipement complet pour l'enregistrement live.

Pour que votre projet musical devienne réalité

Près de 80 % de nos élèves diplômés vivent de la musique. Bénéficiez, vous aussi du réseau professionnel de Tous en Scène et intégrez la filière des musiques actuelles.

Objectifs et perspectives

Acquérir et maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques des musiques actuelles, et être en mesure de les appliquer en concert, en studio ou dans un cadre pédagogique. Être au fait de l'environnement professionnel du musicien afin d'optimiser l'employabilité, de faciliter l'insertion professionnelle, gérer sa carrière et ses projets professionnels dans les métiers de la musique (musicien/instrumentiste, chanteur/choriste, auteur, compositeur, arrangeur, enseignant/intervenant musiques actuelles)

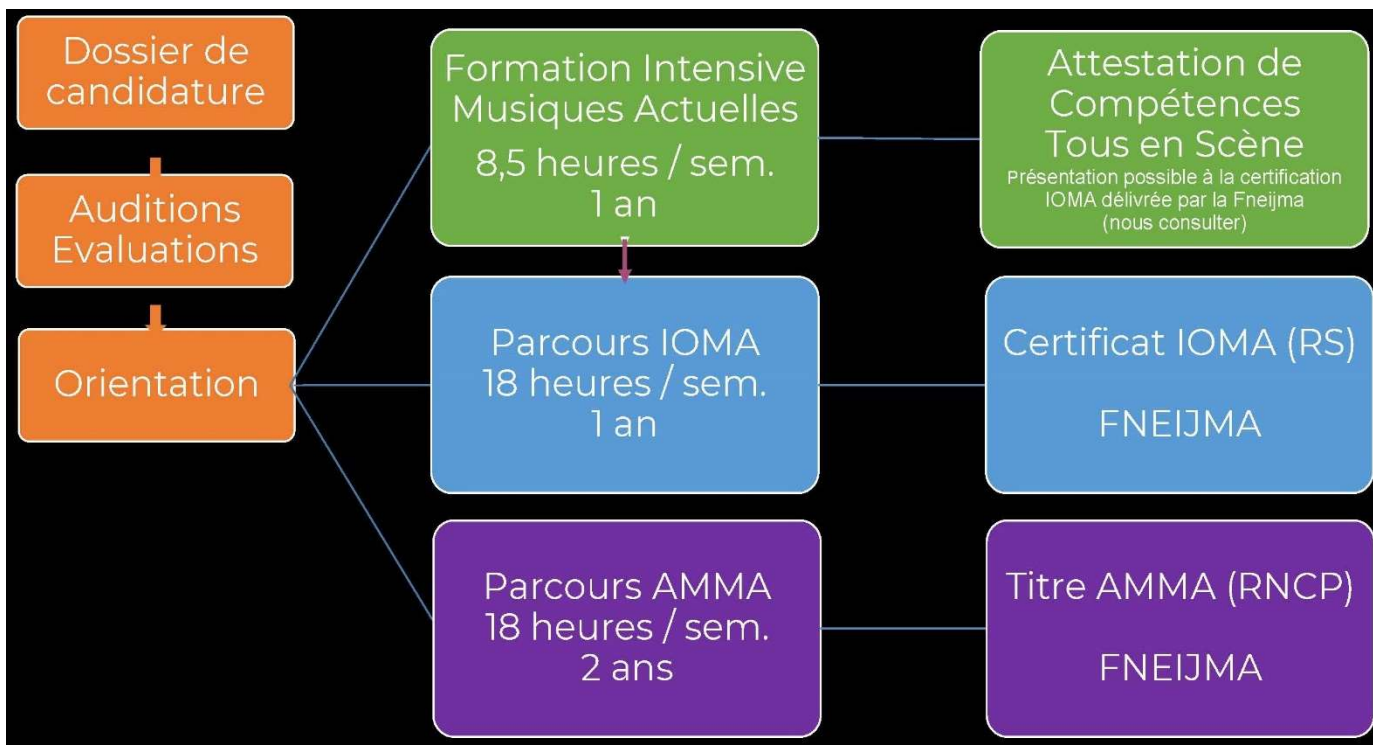
Parcours de formation professionnelle Musiques Actuelles

Le **Parcours Artiste Musicien des Musiques Actuelles** pour élaborer et/ou consolider son projet professionnel, d'attester de compétences techniques, artistiques et pour celui ou celle qui le souhaite, de compétences de transmission pédagogique.

Le **Parcours Interpréter une Œuvre de Musiques Actuelles** pour certifier les compétences complémentaires techniques et artistiques nécessaires pour exercer dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel.

La **Formation Intensive Musiques Actuelles** pour acquérir et développer les bases techniques et théoriques.

La **Formation Personnalisée** construite sur mesure pour les musiciens professionnels ou amateurs, souhaitant se perfectionner ou élargir leurs compétences.



Modalités d'accès

Dossier de candidature complet comprenant un cv, une lettre de motivation résumant les projets artistique et professionnel et un lien vers une vidéo du candidat en situation de jeu.

Epreuve de pratique instrumentale ou vocale :

1 morceau libre accompagné

1 morceau imposé à choisir parmi une liste donnée à l'avance.

Evaluation de niveau théorique écrite et orale.

Entretien de motivation.

Diplômes

Tous en Scène prépare aux validations suivantes :

Titre AMMA, Artiste Musicien des Musiques Actuelles (niveau 5, Bac+2) délivré par la FNEIJMA*, enregistré au RNCP n°37768

Certificat IOMA, Interpréter une Œuvre des Musiques Actuelles délivré par la FNEIJMA*, RS n°5296

Attestation de compétences professionnelles Tous en Scène.

Satisfaction | Insertion

Note moyenne attribuée : 8.5/10 | Formations recommandées à 93% (enquête de satisfaction 2022-2023) | Taux d'insertion professionnelle dans la filière : 77.6%. (Étude d'insertion des diplômés 2019-2022)

*FNEIJMA : Fédération des Ecoles de Jazz et Musiques Actuelles

PARCOURS ARTISTE MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES - AMMA

public concerné

Instrumentistes et chanteurs(euses) souhaitant acquérir, développer et consolider les compétences pratiques et théoriques indispensables pour mener à bien leur projet professionnel dans les musiques actuelles

prérequis

Projet professionnel cohérent
Bon niveau instrumental ou vocal
Expérience de la scène / du jeu en groupe
Jouer et improviser sur des grilles tonales / modales
Mise en place rythmique (cycles, carrures, débits)
Théorie / Oreille :
Harmonie tonale, intervalles, accords, systèmes
Couleurs modales usuelles
Ouverture esthétique et culturelle
Engagement artistique et professionnel

objectifs

Développer les compétences indispensables à une pratique professionnelle de la musique.
Maîtriser la pratique instrumentale et/ou vocale.
Être opérationnel et autonome pour entamer une carrière musicale professionnelle.

Durée 2 ans

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée
37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37

SIRET 397 931 809 00016

APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier
Auditions/sélections avril à juin
Inscriptions à partir de juin
Périodes de formation d'octobre à juin
(interruption aux vacances de Noël et d'été)

FINANCEMENT

Région Centre – Val de Loire (selon éligibilité)
OPCO (Fongecif, Transition Pro, AFDAS, etc.)
Compte Personnel de Formation
AIF Pôle Emploi
Autofinancement

TARIFS

de 4 990 € /an à 6 900€ / an sur devis
selon la nature du projet

validation | diplômes

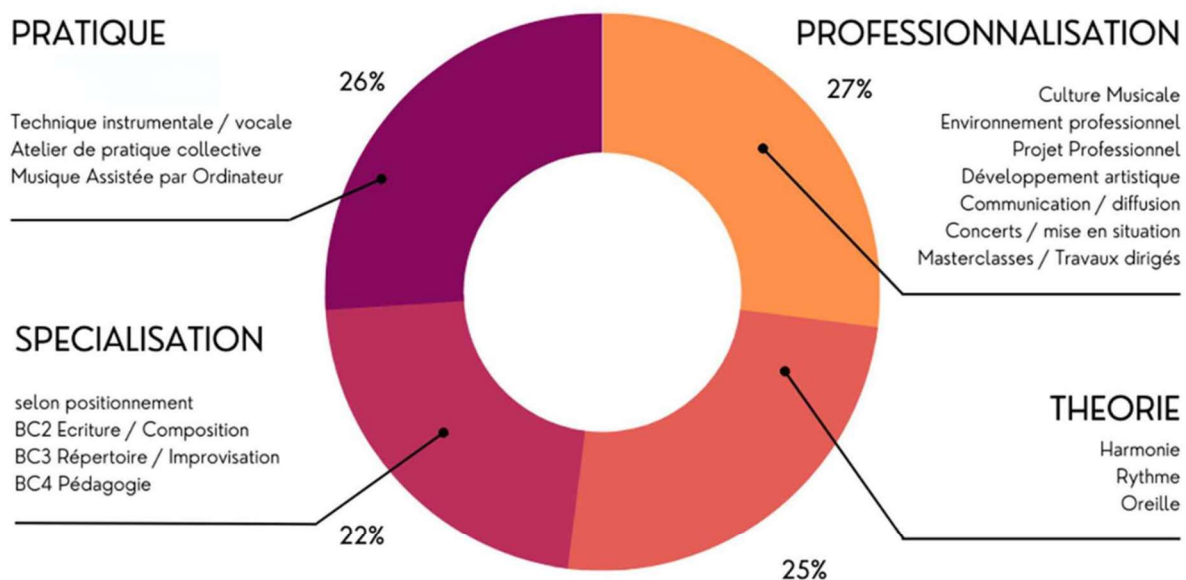
Attestation de Compétences Professionnelles Tous en Scène

Contrôle continu
Évaluations trimestrielles

Titre AMMA Artiste Musicien des Musiques Actuelles

(niveau 5, Bac+2) délivré par la FNEIJMA
enregistré au RNCP n°37768. Certification
enregistrée le 19/07/2023.

Contenu Parcours AMMA



Volumétrie | durée :

Volume horaire hebdomadaire : 18h

Volume horaire total : 1153h

Durée : 2 ans

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel

(sauf Environnement professionnel : mixte)

Suivi | évaluation :

Contrôle continu

Évaluations trimestrielles

Épreuves d'admissibilité AMMA

Audition finale

La certification AMMA est obtenue après validation du bloc de compétence 1 (projet) et de l'un des 3 blocs (2. Création - 3. Interprétation - 4. Pédagogie)

PARCOURS INTERPRETER UNE ŒUVRE MUSIQUES ACTUELLES - IOMA

public concerné

Instrumentistes et chanteurs(euses) souhaitant acquérir, développer et consolider les compétences pratiques et théoriques indispensables pour mener à bien leur projet professionnel dans les musiques actuelles

prérequis

Bon niveau instrumental ou vocal
Expérience de la scène / du jeu en groupe
Jouer et improviser sur des grilles tonales / modales
Mise en place rythmique (cycles, carrures, débits)
Théorie / Oreille :
Harmonie tonale, intervalles, accords, systèmes
Couleurs modales usuelles
Ouverture esthétique et culturelle
Engagement artistique et professionnel

objectifs

Développer les compétences techniques et artistiques nécessaires aux interprètes des musiques actuelles souhaitant exercer dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel.
Acquérir et faire reconnaître les savoir-faire et compétences professionnelles dans les musiques actuelles. Accroître son adaptabilité aux différentes activités professionnelles.

Durée 1 an

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée
37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37

SIRET 397 931 809 00016

APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier

Auditions/sélections avril à juin

Inscriptions à partir de juin

Périodes de formation d'octobre à juin
(interruption aux vacances de Noël)

FINANCEMENT

Région Centre – Val de Loire selon éligibilité

OPCO (Fongecif, Transition Pro, AFDAS etc.)

Compte Personnel de Formation

AIF Pôle Emploi

Autofinancement

TARIFS

de 4 990€ /an à 6 900€ / an sur devis
selon la nature du projet

validation | diplômes

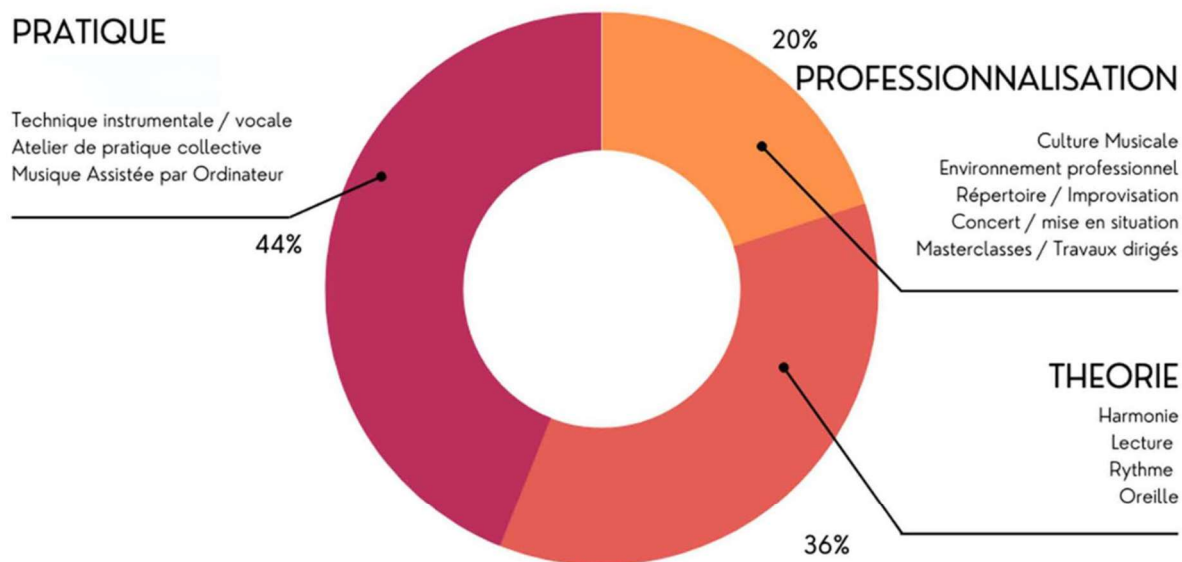
Attestation de Compétences Professionnelles Tous en Scène

Contrôle continu
Évaluations trimestrielles

Certificat IOMA Interpréter une Œuvre de Musiques Actuelles

délivré par la FNEIJMA
enregistré au RS n°5296. Certification enregistrée
le 18/11/2020

Contenu Parcours IOMA



Volumétrie | durée :

Volume horaire hebdomadaire : 18h

Volume horaire total : 577h

Durée : 1 an

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel

(sauf Environnement professionnel : mixte)

Suivi | évaluation :

Contrôle continu

Évaluations trimestrielles

Épreuves d'admissibilité IOMA

Audition finale

FORMATION INTENSIVE MUSIQUES ACTUELLES - FIMA

public concerné

Instrumentistes et chanteurs(euses) en voie de professionnalisation souhaitant acquérir, les bases techniques, pratiques et théoriques nécessaires à une pratique avancée

prérequis

Niveau intermédiaire instrumental ou vocal
Jouer et improviser sur des grilles simples
Mise en place rythmique (cycles, carrures, débits)
Notions de théorie musicale

objectifs

Acquérir, développer et maîtriser les bases de la théorie et de la pratique instrumentale / vocale.
Développer une méthodologie autonome, cohérente et efficace.
Développer les aptitudes au jeu en groupe.
Préparation possible à l'entrée en AMMA / IOMA

validation

Attestation de Compétences professionnelles
Tous en Scène
Contrôle continu
Évaluations trimestrielles

Durée 1 an

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée
37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37
SIRET 397 931 809 00016
APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier
Auditions/sélections avril à juin
Inscriptions à partir de juin
Périodes de formation de novembre à juin (interruption aux vacances de Noël et d'été)

VOLUMETRIE

Volume horaire hebdomadaire : 8h30
Volume horaire total : 234h
Formation en présentiel

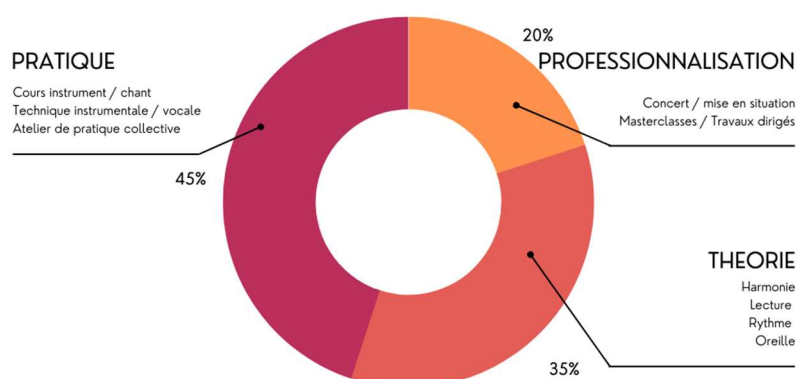
FINANCEMENT

Compte Personnel de Formation
AIF Pôle Emploi
Autofinancement

TARIF

2950 € /an

Contenu FIMA



CONDITIONS ET MODALITES D'ADMISSION

1. Dossier de candidature complété et signé

2. Audition et entretien

Le candidat doit interpréter 2 titres de son choix (1 libre et 1 imposé parmi la liste donnée). Les candidats au parcours AMMA BC2 option Création doivent présenter une composition personnelle (soit comme morceau libre, soit sous format audio_mp3, wav...).

Le jury examinera les aptitudes du candidat en situation réelle de jeu, son niveau musical, son parcours, son projet professionnel. Le candidat peut se présenter accompagné par ses musiciens, s'accompagner seul ou avec une bande son (CD, fichier au format mp3, wav ou aiff)
Sont évalués : technique instrumentale ou vocale, justesse, interprétation, potentiel musical, mise en place rythmique, capacité à jouer en groupe, motivation.

3. Évaluation de niveau théorique

Questionnaire de théorie, formation musicale (gammes, accords, chiffrage) Lecture de notes. Lecture rythmique. Reconnaissance d'intervalles et d'accords à 3 et 4 sons

Backline

Le candidat doit apporter son instrument (hors batterie et piano/claviers*).

Backline disponible sur place lors de l'audition :

- Batterie Mapex 5 fûts et cymbales Meinl
- Amplis guitare Boss Katana
- Amplis basse Mark Bass et Gallien Krueger
- Pianos numériques Korg
- Micros Shure, Sennheiser et Rode
- Pieds de micro
- Console de mixage
- Sono (façade et monitors)

*Les pianistes/claviéristes peuvent apporter un clavier complémentaire ou module de son spécifique nécessaire à la prestation.

4. Résultats

Les résultats sont communiqués dans le mois qui suit l'audition.

Note : La formation est principalement organisée en présentiel.

Pour les personnes en situation de handicap, un aménagement de la formation peut être étudiée.

Référente handicap : Virginie BEAUME communication@tousenscene.com

Pratique instrumentale/vocale

Cours instrument et/ou chant

Cours individuel ou collectif avec un enseignant spécialisé

Technique instrumentale

Cours collectif par instrument, techniques de l'instrument ou de la voix

Atelier

Travail en groupe, élaboration d'un répertoire, prise de conscience des rôles de chacun, écoute mutuelle, concerts publics.

Déchiffrage

Techniques de lecture de partitions et de jeu à vue.

Pratique MAO et prise de son

Stage MAO Home studio

Principes et applicatifs sur les principaux logiciels (Cubase, Logic Pro, Ableton Live, Studio One etc.)

Stage Technique de son live

Prise de son live, sonorisation de concerts et jam-sessions comprenant pose de micros, patch, mixage façade, mixage retours.

Stage Technique de son studio

Prise de son en studio, choix et placement de micros, essais, comparaisons et réglages de plug-in en situation de mixage et de mastering.

Expression scénique

Mise en condition sur scène, gestion de l'espace scénique, d'un spectacle et du trac, élaboration d'une set-list, d'une fiche technique, relationnel (avec le public, avec les autres membres du groupe).

Théorie

Harmonie & harmonie appliquée

Principes de construction et structure des accords, harmonisation de gammes, cadences, règles d'improvisation et application au répertoire.

Lecture & solfège rythmique

Lecture de notes dans les clés de sol et fa, lecture de rythmes, débits et interprétations

Ear-Training

Reconnaissance d'intervalles, d'accords, de gammes et de modes par l'écoute. Relevés de titres à l'oreille.

Professionalisation

Culture musicale

Etude et reconnaissance des courants et styles des musiques actuelles de 1900 à nos jours à travers leurs caractéristiques musicales et sociales.

Environnement socioprofessionnel

Statuts des artistes auteurs, interprètes, enseignants, contrats spécifiques avec des employeurs, organisateurs, producteurs, agents artistiques, managers, description des organismes (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM etc.), aspects juridiques, démarches, subventions, etc.

Conférences – Masterclasses

Conférences ou travail dirigé sur un thème (rythme, prise de son, notation musicale, études de styles etc.).

Zone d'échange avec des artistes de renommée nationale et internationale (Réf. Mokhtar Samba, Guthrie Govan, Damien Schmidt, Dj Netik, Steve Lukather, Jean-Philippe Fanfant, Linley Marthe, TMStevens...)

Stages

Stages avec des intervenants réguliers ou des artistes nationaux et internationaux (stages guitare, basse, batterie, piano, chant, écriture, expression scénique, technique de son, mixage home studio, Cubase, Logic Pro, Ableton Live etc.).

E-learning

Plate-forme e-learning en ligne permettant de tester, améliorer et développer les acquis de la formation musicale portant sur : la lecture de notes, de rythmes, l'identification et la comparaison d'intervalles, la reconnaissance d'accords, de gammes, de modes et de cadences.

Cours en ligne sur l'environnement du spectacle vivant.

Spécialisations

Pédagogie théorique & pratique

Établissement d'une liste de morceaux faciles destinés au travail collectif (ateliers).

Établissement d'une liste de méthodes et recueils par instruments et disciplines.

Les différentes stratégies pédagogiques.

Planifier un cours en utilisant des stratégies pédagogiques appropriées.

Adapter son enseignement en prenant en compte les facteurs et les caractéristiques qui influencent l'apprentissage des étudiants dans le contexte des musiques actuelles.

Évaluer des apprentissages dans une approche par compétences.

Ajuster sa pratique à la situation concrète d'enseignement-apprentissage.

Utilisation des outils informatiques.

Écriture / Composition / Arrangement

Analyses formelle, thématique, mélodique et harmonique.

Harmoniser : Harmonisation classique, moderne et jazz. Dissonances, extensions, parcours tonal. Évolution du langage musical.

Composer : écrire mélodies, thèmes, chansons. Techniques d'imitation, de variation et de développement.

Arranger : écriture vocale, instrumentale et orchestrale. Enrichir l'arrangement de lignes vocales ou instrumentales.

Adaptation d'un texte à une musique, d'une musique à un texte. Métrique.

Répertoire / Improvisation

Principes de l'improvisation.

Compréhension des outils harmoniques et construction mélodique.

Mise en forme de solos improvisés. Utilisation de la dynamique et des techniques de réharmonisation.

Analyse et interprétation de chansons et prises de décisions.

Études de styles et phrasés.

Vidéo et multimédia

Réaliser une démo, une maquette Création d'un site web, médias sociaux. Diffuser son travail sur internet Réalisation d'un clip en live ou en studio. Communication : Qui et comment démarcher. Etc.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

20 musiciens enseignants interviennent régulièrement

Ils sont tous musiciens de la scène locale ou nationale

Cf. site web www.tousenscene.com

25 musiciens enseignants de la scène nationale ou internationale interviennent ponctuellement

cf. rubrique « ils sont venus à Tous en Scène » en fin de document.

FINANCEMENTS (liste non exhaustive et susceptible d'évolution)

Démarches, retrait et dépôt de dossiers à effectuer auprès de l'organisme correspondant à votre situation

Certains organismes sont susceptibles de prendre en charge le financement total ou partiel du coût pédagogique de votre formation, en fonction de votre statut / situation par rapport à l'emploi.

16 et 25 ans

Missions Locales

Hors étudiants, demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi, vous pouvez vous adresser à la Mission Locale la plus proche de votre domicile.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

de votre commune.

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Les financements sont accordés aux jeunes en difficulté qui connaissent des problèmes d'insertion professionnelle et/ou sociale et résidant dans le département.

Salariés en entreprise

Projet de Transition Professionnelle (ex-CIF)

Tout salarié, qui en remplit les conditions, peut accéder à un PTP, quels que soient l'effectif de l'entreprise et la nature de son contrat de travail.

PTP CDI

Avoir une ancienneté égale ou supérieure à 24 mois consécutifs ou non en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise (36 mois dans les entreprises artisanales de moins de 10 salariés). La demande est à faire auprès de votre employeur (RH/service du personnel) ou directement auprès de l'OPCO de l'entreprise (FONGECIF, UNIFORMATION, ANFH, UNIFAF, AFDAS etc.)

PTP CDD

Avoir travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois en CDD dans les 12 derniers mois. Le PTP se déroule en dehors de la période d'exécution du CDD. La formation doit débiter au plus tard 12 mois après la fin du contrat. L'organisme compétent est celui dont relève l'entreprise dans laquelle a été exécuté le dernier CDD.

PTP Intérim

Avoir totalisé au cours des 18 derniers mois, 1600 heures dans la profession, dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire où s'effectue la demande.

Demandeurs d'emploi

Conseil Régionaux ou Départementaux

Se renseigner auprès de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. Selon les directives locales et les politiques régionales, une Aide Individuelle à la Formation peut être attribuée ou des places peuvent être financées.

France travail

Aide Individuelle à la Formation. Dossier à déposer auprès de votre conseiller Pôle Emploi. Si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'Allocation Retour Emploi (ARE), l'indemnité est maintenue et devient l'ARE Formation pendant la durée de la formation.

Bénéficiaires du RSA

Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi (APRE)

Vous avez signé un contrat d'insertion, renseignez-vous auprès du conseiller Pôle Emploi, du CCAS ou du Conseil Départemental pour bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais de formation en cas de début ou de reprise d'activité professionnelle, aide financée par l'État (Fonds National des Solidarités Actives).

Artistes et techniciens du spectacle vivant

AFDAS

Plusieurs dispositifs de formation continue sont possibles en fonction de votre projet professionnel.

Les conditions d'acquisition de droits sont :

- 48 cachets sur les 4 années précédant la demande si vous êtes artiste interprète (chanteur, musicien, comédien, danseur...)
- 88 jours de travail répartis sur les 3 années précédant la demande si vous êtes technicien du spectacle vivant ou réalisateur ou metteur en scène.
- 130 jours de travail répartis sur les 3 années précédant la demande si vous êtes technicien du cinéma et de l'audiovisuel.

AUDIENS

Si vous n'avez plus de droits AFDAS.

ADAMI, SPEDIDAM

Prises en charge possible selon dispositifs en vigueur.

Artistes auteurs

AFDAS

Si vous justifiez sur les 3 dernières années (hors année en cours) de recettes artistiques cumulées d'un montant minimum de 600xSMIC horaire).

SACEM

Si vous êtes affilié à une société civile de perception de de répartition des droits (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM etc.), des prises en charge sont possibles.

Compte Personnel de Formation

Que vous soyez salarié.e ou en recherche d'emploi, le Compte Personnel de Formation vous permet de vous former tout au long de votre vie professionnelle.

Les droits CPF que vous cumulez chaque année sont inscrits dans votre compte en euros qui ne sont jamais perdus même en cas de changement de situation ou d'employeur.

Ce compte est utilisable par :

- Les salariés sous contrat de travail de droit privé (dont salariés agricoles)
- Les jeunes de plus de 15 ans ayant signé un contrat d'apprentissage (par dérogation)
- Les personnes à la recherche d'un emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi
- Les personnes accompagnées dans un projet d'orientation ou d'insertion professionnelle.

Lorsque vos crédits sont insuffisants pour financer intégralement la formation, le CPF vous permet, accompagné par un conseiller en évolution professionnelle et/ou votre employeur, d'obtenir un complément après étude de dossier.

Toutes les informations sur le CPF sont disponibles sur votre espace :

www.moncompteformation.gouv.fr

Les dispositifs évoluent en permanence, contactez-nous pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour vos recherches de financement :
contact@tousenscene.com

ILS SONT VENUS A TOUS EN SCENE

en cours, masterclasses, stages, concerts

Guitare

Guthrie GOVAN
Ron THAL
Mike STERN
Steve LUKATHER
Christophe GODIN
Patrick RONDAT
Swan VAUDE
Pierre DANEL
Olivier LOUVEL
Stephan FORTE
Hassan HAJDI
Eric LOHRER
Jean-Claude RAPIN
Mattias IA EKLUNDH
Paul BOLLENBACK
Greg HOWE
Jean-Christophe MAILLARD
Frédéric LOISEAU
Nguyen LE
José PALMER
Manu GALVIN
Wayne KRANTZ
Marc DUCRET
Nelson VERAS
Michel PEREZ
Pierre Jean GAUCHER
Jean-Philippe BORDIER
Louis WINSBERG
Christophe RIME
Mr Fastfinger (Mika TYYSKA)
Jean FONTANILLE
Frédéric FAVAREL
Sylvain LUC
Jean-Marie ECAY
Andréas OBERG
Henrick FREISCHLADER
Virna NOVA
Hervé LEGEAY
Marc-Antoine PERRIO

Chant

Pierrick HARDY
Tom DJAKITE
Michèle HENDRICKS
Sara LAZARUS
Tricia MCTEAGUE
Laura LITTARDI
Déborah TANGUY
Sophie HERVE
Myriam BOUK MOUN
Roselyne CIGOLINI
Marco BEACCO
Antonio PLACER
Yann LIGNER
David FERRON

Basse

Laure SANCHEZ
Linley MARTHE
TM STEVENS
Ernest TIBBS
Dominique Di PIAZZA
Jeff ANDREWS
Gary WILLIS
Daniel YVINEC
Guy N'SANGUE
Natalino NETO
Laurent VERNERER
Michel HATZIGORGIU
Michel ALIBO
Benoît VANDERSTRAETEN
Michel LEBEVILLON
Sylvain MARC
Franck HERMANY
Michel ZENINO
Duylin N'GUYEN
Dumbe DJENGUE
Jean WELLERS
Olivier CAROLE
Alain CARON
Étienne M'BAPPE
Yves CARBONNE
Gilles COQUARD
Michael MANNRING
Nicolas MOREAU
Pascal MULOT

Batterie, Percussions

Camille BIGEAULT
Morgan BERTHET
Stéphane GALLAND
André CHARLIER
Mokhtar SAMBA
Alex ACUNA
Dave WECKL
Loïc PONTIEUX
Stéphane HUCHARD
Paco SERY
Chander SARDJOE
Paul WERTICO
Roger BIWANDU
Gianluca PALMIERI
Bruno ZIARELLI
Paul BROCHU
Thomas GRIMONPREZ
Karim ZIAD
Jean-Philippe FANFANT
Tony RABESON
Krishou MONTHIEUX
Franck AGULHON
Christian BOURDON
Jean Marc LAJUDIE

Mogan CORNEBERT
Francis LASSUS
Bobby RONDINELLI
Mimi VERDERAME
Georges BROWN
Aurélien OUZOULIAS
Gérard CARROCHI
Joël DEL SOL
Roger RASPAIL
Abel GERSHENFELD
Miguel GOMEZ
Eric THOMAS
Orlando POLEO
Matthieu CHAZARENCO

Piano/clavier

Mario CANONGE
Pierre Alain GOUALCH
Franck MONTBELLEY
Benoît SOURISSE
Otmaro RUIZ
Pierre de BETHMANN
Emmanuel BEX
Jean-Pierre COMO
Benoit de MESMAY
Jérôme RATEAU
Alfio ORIGLIO
Léonardo MONTANA

Sax. Trompette

Pierre Olivier GOVIN
Éric BARRET
Alain DEBIOSSAT
Vincent MASCART
Bob MIINTZER
Éric SEVA
Sylvain BEUF
Hervé GOURDIKIAN
Stéphane GUILLAUME
Tony PAGANO
Jacques SCHWARTZ-BART
Claude EGEA
Nicolas FOLMER
Flavio BOLTRO
Nicolas GENEST
Stéphane GUILLAUME

MAO/Djing

DJ Troubl
Robert le Magnifique
DJ Phantom
Renaud FLEURI
Philippe BALATIER

Avec Tous en Scène, passez à la vitesse supérieure

Vous voulez en savoir +
Contactez-nous et venez nous rendre visite pour
découvrir Tous en Scène. Vous pourrez visiter nos locaux
connectés et équipés, en apprendre davantage sur nos
formations ainsi que sur notre ligne de conduite
pédagogique et l'état d'esprit qui nous anime.

contact@tousenscene.com

En partenariat avec :

Ville de Tours, Ville de Saint-Cyr-sur-Loire, Ville de Montlouis-
sur-Loire, Fneijma, Fracama, Festival Terres du son,
Radio Béton, Le Temps Machine, Le Bateau Ivre, Le petit
monde, Espace Malraux, La Pléiade.



La certification qualité a été délivrée
au titre des actions de formation

Tous en Scène
56 av. de la tranchée
37100 Tours
02 47 41 86 86

www.tousenscene.com